



## **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU MOULIN TENUE VIRTUELLEMENT LE LUNDI 25 MAI, À 16H00**

---

### **Présences**

- Annie Campeau
- Isabelle Giroux
- Josée Marc-Aurèle
- Nathalie Breault
- Claudine Boucher
- Brigitte Lasnier
- Sophie Léonard
- Valérie Ouellette
- Audrey Jacques
- Oliveira Nadir Dias
- François Paradis
- Geneviève Papineau (membre substitut)
- Mélanie Arseneault
- Liette Jodoin, directrice
- Linda Brodeur (membre substitut)
- Mario Laroche
- Isabelle Roberge, directrice adjointe

### **1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (suivi, 2)**

La présidente du conseil d'établissement, madame Josée Marc-Aurèle, nous adresse le mot de bienvenue.

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 3)**

**CÉ-19-20-29**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Annie Campeau, secondée par madame Nathalie Breault,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour.



### **3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 10 février 2020 (adoption, 5)**

**CÉ-19-20-30**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Claudine Boucher, secondée par madame Valérie Ouellette,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal du 10 février 2020.

### **4. Choix du matériel didactique (adoption, 5)**

Madame Liette Jodoin nous présente les listes du matériel didactique acheté par l'école et facturées aux parents. Le matériel didactique inclut les cahiers d'exercices et les photocopies qui seront utilisées en classe par l'élève.

**CÉ-19-20-31**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Oliveira Nadir Dias, secondé par monsieur Mario Laroche,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les listes du matériel didactique pour l'année scolaire 2020-2021.

### **5. Liste des fournitures scolaires (adoption, 5)**

Madame Liette Jodoin nous présente les listes des fournitures scolaires demandées par les enseignantes de l'école. Les fournitures scolaires sont les items que les parents doivent acheter et qui sont utilisés en classe par l'élève (ex. : crayons, cahiers lignés).

**CÉ-19-20-32**

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Audrey Jacques, secondée par madame Sophie Léonard

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, les listes des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2020-2021.

### **6. Les activités et sorties scolaires (information, 5)**

Madame Liette Jodoin nous explique que le choix des activités n'est pas présenté, car les enseignants n'ont pas fait de démarche de réservation encore ne sachant pas s'il sera possible de réaliser des sorties culturelles ou de faire venir des artistes à l'école. Cependant, la majorité des activités proposées cette année devraient être reconduites l'an prochain. Le montant maximum demandé (65 \$) aux parents sera assurément respecté.



## 7. Organisation scolaire 2020-2021 (adoption, 10)

Madame Liette Jodoin nous explique que l'on perd une classe en 5<sup>e</sup> année et que l'on gagne une classe en 1<sup>re</sup> année. Voici le nombre d'élèves (à ce jour), pour chacun des niveaux, qui fréquenteront notre établissement l'an prochain :

- Préscolaire 5 ans : 3 groupes (57 élèves sur une possibilité de 57)
- 1<sup>re</sup> année : 3 groupes (59 élèves sur une possibilité de 66)
- 2<sup>e</sup> année : 2 groupes (48 élèves sur une possibilité de 48)
- 3<sup>e</sup> année : 2 groupes, (45 élèves sur une possibilité de 52)
- 4<sup>e</sup> année : 2 groupes, (51 élèves sur une possibilité de 52)
- 5<sup>e</sup> année : 2 groupes, (52 élèves sur une possibilité de 52)
- 6<sup>e</sup> année : 3 groupes, (76 élèves sur une possibilité de 78)
- Préscolaire 4 ans : 1 classe à plein temps

Les ratios d'élèves par classe sont les suivants :

- Préscolaire 5 ans : 19 élèves par classe
- 1<sup>re</sup> année : 22 élèves par classe
- 2<sup>e</sup> année : 24 élèves par classe
- 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année : 26 élèves par classe

## 8. Comité de parents (information, 5)

Madame Josée Marc-Aurèle nous informe du contenu de la réunion qui s'est tenue le 14 mai 2020 :

- Prolongation du mandat du directeur général jusqu'à l'élection du nouveau conseil d'administration qui se tiendra maintenant le 15 octobre 2020 ;
- Nouvel échéancier du suivi de l'application de la Loi 40 ;
- Report du Congrès FCPO ;
- Des élections ont eu lieu :
  - Représentant du Comité de parents au Comité de transition : Normand Boisclair a été élu par acclamation ;
  - Deuxième délégué(e) à la FCPO : Josée Marc-Aurèle a été élue par la majorité ;
- Présentation sur le processus de désignation des membres du futur CA - consultation en ligne suivant la présentation ;
- Présentation des assemblées générales annuelles des parents dans les écoles.



## 16. Levée de l'assemblée (adoption, 1)

CÉ-19-20-33

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Annie Campeau et secondée par madame Valérie Ouellette,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, de lever l'assemblée à 16h30.

---

JOSÉE MARC-AURÈLE  
Présidente du  
Conseil d'établissement

---

LIETTE JODOIN  
Directrice